



AVENANT A L'ACCORD DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE ET CONTRACTUELLE

Agir pour un Assainissement Intégré à Diembering

ENTRE

La commune de Saint Pierre Lès Elbeuf,
Sise Place François Mitterrand-76320 Saint-Pierre-Lès-Elbeuf
Représentée par Madame Nadia MEZRAR, Maire,
Ci-après désigné le « **Coordinateur** »,

D'une part

Et

Le Gret, Professionnels du développement solidaire,
Association Loi 1901-N° SIREN 309123057
Sise Campus Jardin Tropical, 45 Bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex - France
Représenté par Monsieur Luc Arnaud, Directeur Général,

Ci-après désigné le « **partenaire** »,

D'autre part

Désignés les « **Parties** »

Considérant que,

- Le démarrage du projet a coïncidé avec (i) la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les activités de terrain (interdiction de rassemblement et de déplacement inter-régions au Sénégal),
- Les majorités municipales de Saint-Pierre-Les-Elbeufs et Diembering ont changé au démarrage du projet suite aux élections, ce qui a nécessité un délai d'appropriation du projet par les élus,
- Les études techniques et socio-économiques ont montré à la fois (i) des coûts plus élevés des ouvrages d'assainissement individuels du fait des conditions environnementales de la zone (nappe haute et milieu récepteur sensible) l'importance de revoir à la hausse le taux de subventions des latrines domiciliaires et (ii) une moindre volonté à payer des ménages compte tenu de leurs caractéristiques socio-économiques et du contexte de pandémie et d'inflation,
- Les études et les travaux sur les installations de traitement se révèlent plus complexes qu'anticipé,
- La commune de Diembering a décidé de revoir à la hausse sa contribution au plan de financement pour augmenter le taux de subvention permettant l'atteinte des résultats en termes de nombre d'équipements d'assainissement domestiques,

Les parties ont convenu ce qui suit.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230511-2023-05-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Page 1 sur 7

Réception par le préfet : 15/05/2023

Affichage : 15/05/2023

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet d'apporter des modifications sur l'accord de partenariat initialement conclu. Ces modifications portent sur la durée de mise en œuvre opérationnelle du projet, les personnes responsables de la mise en œuvre et sur le budget et le plan de financement.

ARTICLE 2 : DUREE DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DU PROJET

L'accord de partenariat pour la mise en œuvre opérationnelle et contractuelle entre le Coordinateur et le Partenaire signé le 08/03/2021 pour une période prévisionnelle de mise en œuvre du projet de 24 mois est prolongé. La durée prévisionnelle de mise en œuvre du projet est de 32 mois. Elle ne pourra être modifiée que par avenant signé entre les parties

ARTICLE 3 : PERSONNES RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE ET SU SUIVI DU PROJET

Monsieur Thomas LE JEUNE est la personne responsable du suivi global de la collaboration chez le Partenaire en remplacement de Monsieur Frédéric DAVID

ARTICLE 3 : BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT

Le budget du projet ainsi que le plan de financement ont été augmentés et restructurés pour mieux répondre aux besoins d'investissement et aux priorités des populations et des communes.

Le budget et le plan de financement (constituant l'annexe 2 de la convention initiale) ajustés et comparés aux versions initiales sont présentés en annexe du présent avenant.

ARTICLE 4 : Tout article n'ayant pas été touché dans le cadre de cet avenant reste valable pour l'exécution du contrat.

En deux exemplaires

Pour la Commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
La Maire

A _____

Le _____

Pour le Gret
Le Directeur

A _____

Le _____

Nadia MEZRAR

Luc ARNAUD

Annexe : Budget et plan de financement

BUDGET INITIAL					BUDGET AVENANT					
Budget du projet					Budget administré par le Gret	Dont prestation Gret forfaitaire	Prix total	Budget administré par le Gret	Dont Prestation Gret	Variations avenant / initial
Postes	Unité	Nombre	Prix unitaire	Prix total						
Etudes préalables- Diagnostic				17 100			26 900			9 800
Etude de marché sommaire assainissement individuel, diagnostic technique de la station des boues de vidange et stratégie de gestion des boues de vidange (Gret)	unité	1	600	6 600	6 600	6 600	21 400	21 400	21 400	14 800
Etude pour la gestion des eaux de pluies dans la commune	ff	1	500	10 500	10 500		5 500	5 500		- 5 000
Travaux et maitrise d'œuvre				176 700			176 700			-
				118 800			139 471			20 671
Accès aux établissements scolaires										-
Construction de blocs sanitaires	Unité	4	10 000	40 000	40 000		40 000	40 000		-
Construction de points d'eau pour lavage des mains	Unité	4	200	4 800	4 800		4 800	4 800		-
Raccordement au réseau	Unité	4	800	11 200	11 200		5 200	5 200		- 6 000
AMO et maitrise d'œuvre Gret	ff	1	200	11 200	11 200	11 200	11 200	11 200	11 200	-
Accès aux ménages à travers une approche par le marché										-

Mise en place de sanimarché	Unité	1	500 ⁷	7 500	7 500		7 500	7 500		-
Subvention d'ouvrages	Unité	150	75	11 250	11 250		33 683	33 683		22 433
AMO et maîtrise d'œuvre Gret	ff	1	750 ³	3 750	3 750	3 750	3 750	3 750	3 750	-
Collecte et traitement des boues de vidange										-
Equipement de vidange adapté	Unité	5	2 600	13 000	13 000		6 000	6 000		- 7 000
Analyse physico-chimique des effluents	ff	1	3 000	3 000	3 000		3 000	3 000		-
Amélioration du site de traitement	ff	1	8 250	8 250	8 250		20 250	20 250		12 000
AMO et maîtrise d'œuvre Gret	ff	1	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	4 850	-
Mesures sociales d'accompagnement				57 900			38 100			- 19 800
Comité de pilotage et mobilisation des acteurs	Unité	3	1 500	4 500	4 500	3 300	4 500	4 500	3 300	-
Formation et matériel didactique vidangeurs et opérateurs d'assainissement	Unité	3	2 500	7 500	7 500	5 100	7 500	7 500	5 100	-
Formation et matériel didactiques écoles	Unité	4	1 800	7 200	7 200	4 800	7 200	7 200	4 800	-
Campagne de sensibilisation	Unité	3	4 500	13 500	13 500	7 800	13 500	13 500	7 800	-
Campagne de marketing de l'assainissement	mois	12	2 100	25 200	25 200	14 800	5 400	5 400	14 800	- 19 800
Valorisation				7 632			7 632			-

Secrétaire général de la Mairie	mois	3	700	2 100			2 100			-
Technicien communal	mois	12	261	3 132			3 132			-
Charges locatives et électricité de la Mairie	Mois	24	100	2 400			2 400			-
Frais de fonctionnement				24 140			24 140			-
Au sud										-
Equipement bureautique à la Mairie de Diembéring pour installation chargé de projet (PC, imprimante/scanner, bureau, étagère)	forfait	1	1 700	1 700	1 700		1 700	1 700		-
Frais de transport (carburant, entretien, chauffeur, taxi)	mois	24	305	7 320	7 320	5 520	7 320	7 320	5 520	-
Téléphone et communication	mois	24	35	840	840	840	840	840	840	-
Contribution bureau/fonctionnement représentation Gret Sénégal	mois	24	60	1 440	1 440	1 440	1 440	1 440	1 440	-
Consommables locaux (impression, achats divers locaux)	forfait	1	740	740	740	740	740	740	740	-
Responsable administratif et financier	mois	1	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	-
Comptable	mois	3	1 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	-
Au nord										-
Communication lors d'un évènement SPLE	Unité	1	1 500	1 500			1 500			-

Déplacement Paris-Saint Pierre les Elbeuf	Unité	2	50	100	100	100	100	100	100	-
Frais de mission SPLE	mission	2	2 500	5 000			5 000			-
Evaluation externe du projet				7 000			7 000			-
Evaluation externe	forfait	1	7 000	7 000	7 000		7 000	7 000		-
										-
			TOTAL	232 572	218 440	76 340	244 005	229 873	91 140	11 433

Contributeur	BUDGET INITIAL		BUDGET AVENANT	
	Montant	%	Montant	%
Commune de Saint Pierre Les Elbeuf	20 000	8,6%	20 000	8,2%
Métropole de Rouen	10 000	4,3%	10 000	4,1%
Commune de Diembering (numéraire)	10 000	4,3%	21 434	8,8%
Agence de l'eau Seine Normandie	182 672	78,5%	182 672	74,9%
Sous-total hors valorisation	222 672		234 106	
Commune de Diembering (valorisation)	9 900	4,3%	9 900	4,1%
Total	232 572		244 006	